

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

PREFECTURE D'AKONOLINGA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE AKONOLINGA

FINANCIAL AND ECONOMIC AFFAIRS  
SERVICE

DECISION PREFECTORALE N° 09 /DP/J09/SAEF DU 6/4/2026

Déclarant infructueux le marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres N°02/AAO/P-AKGA/CDPM-NM/2026 du 23 février 2026, en procédure d'urgence, pour les travaux d'aménagement de la route Ngombo-Mekoo-Kina-Ndjong Bikon-Leng-Tombo avec construction d'une digue entre Ngombo et Mekoo et bretelle Fang Bilon-Ebeck dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

**LOT II : Travaux d'aménagement de la bretelle Fang Bilon-Ebeck.**

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

- Vu la Constitution ;
  - Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
  - Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
  - Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  - Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu le Décret N° 2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination de Monsieur **MENOBO Samuel**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
  - Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
  - Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2026 ;
  - Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°02/AAO/P-AKGA/CDPM-NM/2026 du 23 février 2026, en procédure d'urgence, pour les travaux d'aménagement de la route Ngombo-Mekoo-Kina-Ndjong Bikon-Leng-Tombo avec construction d'une digue entre Ngombo et Mekoo et bretelle Fang Bilon-Ebeck dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;
- Considérant le Procès-verbal N°08/PV/P-AKGA/CDPM/2026 portant ouverture des plis du DAO N°02, en date du 2 avril 2026 de la Commission départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 alinéa (a) du Décret N°2028/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres susmentionné, pour aucune offre enregistrée.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

#### AMPLIATIONS

- DDMAP/NM
- ARMP/YDE
- DDTP/NM
- CDPM/NM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE



Akonolinga, le 06 AVR 2026

LE PREFET,

*Samuel Menobo*  
Administrateur Civil Principal